

Les Réseaux d'Initiative Publique

26 mars 2019

Les points clés :

Dans le cadre du Plan France Très Haut Débit, le déploiement de la fibre est partagé en 3 zones : la Zone Très Dense (ZTD), la zone Appel à Manifestation d'Intérêt d'Investissement (AMII) et la zone Réseau d'Initiative Public (RIP). Sur les deux premières l'investissement est 100% privé et le réseau appartient à l'opérateur privé, sur la dernière c'est un mix public/privé, le réseau appartient à la collectivité locale qui le délègue à l'opérateur privé pour une durée déterminée (Délégation de Service Public).

14 millions des logements français, soit 43%, se trouvent en zone RIP ; plus de 50% des clients internet d'Orange se trouvent actuellement en zone RIP, c'est-à-dire en zone rurale.

Le marché des RIP se partage principalement entre 5 acteurs : Orange, Axione (lié à BYGT), Altitude, SFR, Covage. Actuellement Orange a gagné 22 appels d'offre pour des durées de concession allant de 10 ans à 25 ans.

A terme Orange vise 30% de part de marché en zone RIP pour un investissement global de près d'un milliard d'Euros dans les RIP ce qui représente près de 3,3 millions de prises FTTH à construire dont 50% dans les RIP concessive (Orange construit, exploite et commercialise le réseau aux FAI), 30% dans les RIP d'affermage (Orange exploite et commercialise le réseau aux FAI) et 20% dans les RIP autres.

Pour chaque RIP gagné, Orange crée une filiale détenue à 100% et dotée d'une poignée de salariés détachés (un Directeur General, un Directeur Général Adjoint, un chargé de communication). Cette filiale a pour mission d'exécuter le contrat conclu avec la collectivité locale avec des pénalités en cas de retard (Orange a payé moins d'un million d'euros de pénalités cumulées à date).

L'analyse de la CFE-CGC :

la CFE-CGC se réjouit d'avoir enfin une information en comité de groupe sur une activité filialisée à 100% depuis déjà de nombreuses années. Orange se veut être l'opérateur de tous les français voire l'opérateur préféré des français. Aujourd'hui plus de 50% des clients internet d'Orange en France sont dans les zones RIP.

Nous nous réjouissons donc de la politique volontariste de la direction en matière de RIP que ce soit celle menée par la division WIN pour gagner les appels d'offres et opérer directement le réseau RIP ou que ce soit celle décidée plus récemment par Orange France de commercialiser nos offres commerciales sur tous les RIP de France (et pas seulement ceux opérés par WIN).

Cette politique est cohérente avec notre volonté d'être un opérateur universel, leader sur son marché et avec notre histoire. Elle concrétise sans ambiguïté notre ancrage territorial.

Toutefois, la CFE-CGC voit dans ce mouvement d'intérêt pour les RIP, plus une volonté de l'état d'accélérer la mise en œuvre de son plan Très Haut Débit pour tous, qu'une affaire réellement juteuse pour Orange. La question de la rentabilité des investissements reste en effet posée.

Vos correspondants

Christophe RABIER – 06 72 95 72 57
Eric GATEAU – 06 88 27 31 87

Retrouvez ce document sur :



cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !

www.cfecgc-orange.org

abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC

tous vos contacts : bit.ly/annuaireCFE-CGC

